

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-GLEN

Nombre :

De conseillers 15
De présents 13
De votants 14
Procuration 1

Objet :

**Comice agricole du pays de
Moncontour : demande de subvention**

Date de la convocation :

26 août 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 3 septembre à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François CORDON.

Présents : Jean-François CORDON, Gaëlle BUISINE, Lionel REVEL, Christelle MOISAN, Olivier NOEL, Rose-Marie FESTINI CROMER, Jean-Michel LE BOUCHER, Yvon MAUVIEUX, Christelle RIVOALEN-HAYS, Magalie LOUAIL, Sandrine DUVAL, Hélène MARTIN, Nicolas GOUYA

Absent excusé : Steven BREXEL

Steven BREXEL donne procuration à Gaëlle BUISINE

Absent : Renaud RABRET

Secrétaire de séance : Rose-Marie FESTINI CROMER

Secrétaire administrative : Véronique ROBIN

Vu la demande présentée par les co-présidents du comice agricole,
Vu l'organisation de la prochaine manifestation sur la commune de Saint Glen le 29 août 2026,
Vu le budget primitif,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'octroyer 0.60 centimes par habitant soit la somme de 403.20€ pour 672 habitants. Le Maire est autorisé à payer la subvention au comice agricole dont le siège social est à Saint Glen.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu :
De la transmission en Préfecture, le 8 septembre 2026

Secrétaire de séance
Rose-Marie FESTINI CROMER

Le Maire,
Jean-François CORDON

